

En 2025, j'adhère à Lianes !

Lianes coopération
Le réseau régional multi-acteurs de la
coopération décentralisée

Avec le soutien de :



Adhérer à Lianes coopération !



Nous vous adressons nos salutations chaleureuses et nos remerciements les plus sincères pour votre intérêt envers Lianes Coopération. En tant que réseau régional multi-acteurs, nous sommes convaincus que votre adhésion peut faire une réelle différence dans notre travail pour un monde plus solidaire et coopératif.

L'année 2025 marque **un tournant décisif pour la solidarité internationale**. Les défis géopolitiques et financiers auxquels nous faisons face exigent une mobilisation collective et une coopération renforcée. C'est dans ce contexte que nous vous invitons à rejoindre notre réseau et à prendre part à une aventure riche en rencontres et expériences humaines.

En adhérant à Lianes Coopération vous intégrez un réseau qui vous permet de

- **Etoffer votre connaissance des autres acteurs**, de bénéficier d'informations précieuses et d'accéder à des opportunités de soutien. Vous aurez l'occasion de rencontrer des partenaires engagés,
- **Partager vos expériences et de collaborer sur des projets**. Ensemble, nous pouvons créer des synergies et renforcer votre impact sur le terrain.
- **Participer activement à la définition des orientations du réseau**. Vous pourrez contribuer à l'élaboration de nouvelles thématiques, à la mise en place d'axes stratégiques, à la formation de groupes de travail et à la réalisation de nouvelles actions. Votre voix compte, et votre engagement est essentiel pour façonner l'avenir de Lianes Coopération.

Enfin, ce sont **des valeurs de solidarité et de coopération** que nous défendons dans un contexte où la solidarité internationale est remise en cause. Plus que jamais, il est crucial de promouvoir ces valeurs et de travailler ensemble pour surmonter les défis actuels.

Nous sommes convaincus que c'est en unissant nos forces que nous pourrons relever les défis de demain et promouvoir la coopération et la solidarité aux niveaux local, national et international. En rejoignant Lianes Coopération, vous contribuez à faire **progresser les Objectifs de Développement Durable (ODD)** pour un avenir plus juste et durable pour tous.

Nous vous invitons à trouver ci-joint le formulaire d'adhésion pour l'année 2025. Nous espérons vivement pouvoir compter sur votre soutien continu et votre engagement actif au sein de notre réseau.

Nizar Yaiche
Directeur de Lianes coopération





81

adhérents en 2024



Plusieurs membres prennent part au séminaire européen organisé par Lianes en septembre 2024



Les forums et événements sont autant d'occasion de rencontres

8

personnes à Lille, Amiens, Arras.



Notre charte de valeurs

Les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Hauts-de-France sont multiples et divers : associations, collectivités territoriales, entreprises, établissements scolaires et universitaires, cliniques et hôpitaux, organisations socioprofessionnelles et consulaires, Institutions d'Etat...

Lianes coopération vise à favoriser les synergies entre acteurs du réseau afin de mieux faire face aux enjeux actuels, pour un développement durable et harmonieux en tout point de la planète.

Tout adhérent à Lianes coopération est en droit de connaître ses valeurs de référence, sa conception du développement, du partenariat et du travail en réseau. Il s'engage à les respecter et à les promouvoir.

La présente charte a pour objet de clarifier et de préciser les cinq fondements qui structurent et animent notre réseau dans le respect et l'esprit des statuts de Lianes coopération ci-joints :

- Une même conception du développement
- Une approche partenariale vers la réciprocité
- La prise en compte des politiques publiques de développement
- Un engagement dans l'éducation au développement
- Le travail en réseau



Une même conception du développement

Habitants d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Nord, du Sud ou d'Océanie, nous sommes tous de la même planète.

Le développement tel que nous le concevons est un processus permettant d'améliorer les conditions de vie économiques, sociales, politiques et environnementales de toute communauté dans le respect des personnes et de leur culture. Un développement qui ne profite qu'à une minorité n'est pas acceptable car il n'est pas équitable.

Une simple aide humanitaire, bien qu'indispensable, ne peut suffire à atteindre cet objectif si elle ne s'accompagne pas d'une véritable logique de partage et de solidarité : il en va de l'avenir de l'humanité.

Une approche partenariale vers la réciprocité

Toute action de développement doit s'appuyer sur une dynamique locale en partenariat avec les acteurs concernés ici et là-bas.

Avant de coopérer avec un partenaire, il faut d'abord le connaître, le respecter dans sa différence et nouer une relation de confiance.

Tout projet doit répondre à un besoin exprimé ou à une initiative prise par la population concernée et être conçu avec elle. En ce sens, notre action ne se limite pas à un apport matériel ou financier, elle doit favoriser l'autonomie et renforcer les initiatives locales.

Pour plus de clarté et d'efficacité, il est souhaitable que tout projet mené dans le cadre d'un partenariat soit contractualisé. L'approche partenariale implique la réciprocité. Elle est source d'enrichissement mutuel.

La prise en compte des politiques publiques de développement

Chaque fois que c'est possible, au Nord comme au Sud, les actions de développement viseront une cohérence avec les politiques publiques en cours. Les collectivités locales, garantes du service public, jouent un rôle prépondérant en matière de développement durable, en raison de leurs compétences et de leur proximité avec les citoyens.

Un engagement dans l'éducation au développement : informer, sensibiliser et pousser à l'action

Nous pensons que l'engagement dans une action de développement est indissociable d'un travail d'éducation au développement. De par les relations qu'il entretient avec l'étranger, chaque acteur de la coopération occupe une place privilégiée pour s'y engager, c'est-à-dire pour informer, sensibiliser et pousser à l'action.

Informé, c'est donner une idée juste des réalités de la vie dans les pays en développement, de leur histoire et de leur culture, en évitant les images misérabilistes, culpabilisantes, fatalistes ou simplement exotiques.

Sensibiliser, c'est aider à la prise de conscience des interdépendances entre les pays du monde et interpeller sur les inégalités croissantes.

Pousser à l'action, c'est donner envie à chacun de s'engager selon ses moyens, ses compétences et ses disponibilités pour développer la solidarité : consommer moins et mieux, épargner autrement, voyager sans nuire, agir au sein d'une association...

L'éducation au développement se vit à tout âge et dans tout lieu où se forment les citoyens. C'est une éducation au respect de la différence, une éducation au dialogue des cultures, bref, une éducation à l'humanité.

Le travail en réseau

Les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Hauts-de-France sont divers : statuts, taille, composition, objectifs, fonctionnement, implantation dans la région, zone-s d'action, domaines d'intervention...

Lianes coopération est une plate-forme régionale ayant un rôle de coordination, de concertation, d'impulsion et d'appui aux initiatives de ses adhérents. Lianes est un carrefour d'échanges permettant de capitaliser les expériences, favoriser le dialogue entre ses membres, organiser des groupes de travail thématiques. Les acteurs sont porteurs de savoir faire variés qui méritent d'être partagés.

L'adhérent est un membre actif qui contribue à l'ensemble de la vie de Lianes. L'indépendance et la spécificité de chacun des membres sont respectées.



Comment payer sa cotisation

Par voie postale

Vous pouvez nous envoyer votre formulaire ainsi qu'un chèque de règlement de votre cotisation 2025 à l'adresse suivante :

Lianes coopération,
Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités,
5 rue Jules de Vicq, 59800 LILLE

Par virement

Vous pouvez nous faire parvenir un virement bancaire grâce au RIB suivant :

Intitulé du compte : LIANES COOPERATION

Adresse du titulaire du compte : 5 rue Jules de Vicq, 59800 Lille

Banque : Crédit Coopératif

Agence : Lille, 16 bis rue de Tenremonde 59800 Lille

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0037 2573 529

BIC SWIFT : CCOPFRPPXXX

Merci d'indiquer « Cotisation + le nom de votre organisation » dans l'ordre de virement

Via Hello Asso

Vous pouvez régler votre cotisation 2025 via le site Hello Asso qui permet un paiement en carte bancaire. Vous nous renvoyez le formulaire par mail.

[Cliquez sur ce lien](#)

Via Chorus pour les collectivités territoriales

Vous êtes une collectivité territoriale et avez besoin d'un dépôt de facture sur Chorus Pro, merci de contacter Stéphanie Cathelain – s.cathelain@lianescooperation.org – avec le numéro de bon de commande correspondant à votre cotisation.



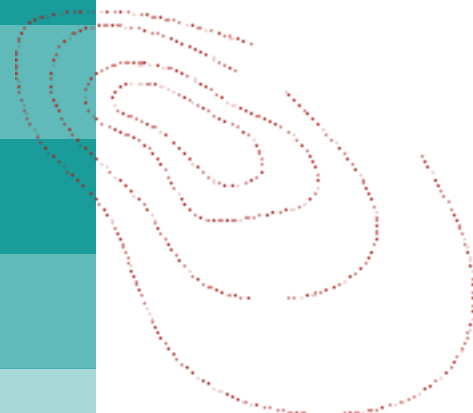
Une facture vous sera remise à versement de la cotisation. Elle sera envoyée par mail à votre adresse contact.

Merci de nous contacter à l'adresse contact@lianescooperation.org pour toute question relative au paiement de la cotisation

L'AG 2024 a également été un temps de rencontre fort

Le barème de cotisation 2025

Associations	30€
Etablissements d'enseignement, grandes écoles, universités	500€
Centres hospitaliers, organisations socio-professionnelles et consulaires	500€
Collectivités, EPCI et associations de jumelage	
- De moins de 5000 habitants	50€
- De 5 000 à 14 900 habitants	150€
- De 15 000 à 19 999 habitants	250€
- De 20 000 à 39 999 habitants	500 €
- De 40 000 à 99 999 habitants	1 000€
- 100 000 habitants et plus	1 500€
Entreprises et regroupement d'entreprises	
- De moins de 10 salariés	50€
- De 10 à 249 salariés	150€
- De 250 à 999 salariés	1 000€
- De 1 000 salariés et plus	2 000 €



Signature de l'accord de coopération entre Villeneuve d'Ascq et Tanguiéta Bénin.

Le barème de cotisation est adopté chaque année en assemblée générale.





Bulletin d'adhésion 2025

A retourner rempli à Lianes coopération par e-mail – contact@lianescooperation.org ou par voie postale :
5 rue Jules de Vicq, 59800 Lille

L'organisme :

☐ **Souhaite adhérer à Lianes coopération**

☐ **Adhère aux valeurs énoncées dans sa charte du réseau.**

Adresse du siège social :

Code Postal : **Ville :**

Personne référente :

Fonction :

Téléphone : **Mail :**

Catégorie d'adhésion :

☐ Associations, associations étudiantes,

☐ Etablissements d'enseignement, universités, Grandes Ecoles,

☐ Centre Hospitaliers, organisations socio-professionnelles et consulaires,

☐ Collectivités et associations de jumelage. Nb d'habitants :

☐ Entreprises. Nb de salariés :

Règlement par

☐ Chèque à l'ordre de Lianes coopération,

☐ Hello Asso – voir page précédente,

☐ Virement bancaire,

Quelles sont vos motivations à rejoindre le réseau ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Rendez vous le 23 mai 2025 pour l'assemblée générale !